



Programme inter-Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie

Accompagnement des pratiques d'autocontrôles et de réception

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

EN VUE DE LA SELECTION D'EXPERTS POUR LA PRODUCTION DE FICHES D'AUTOCONTROLE ET
DE RECEPTION POUR LES TERRITOIRES ULTRAMARINS.

***L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert le 18 septembre
2023 et se clôture le 10 novembre 2023.***

Les candidatures peuvent être soumises pendant toute la période d'ouverture de l'appel.

TABLE DES MATIÈRES

1	CONTEXTE ET ENJEUX	3
2	ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES D'AUTOCONTROLES ET DE RECEPTION	4
2.1	ENJEUX ET OBJECTIFS	4
2.2	CIBLES ET PERIMETRES	5
3	OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET	5
3.1	TYPLOGIES DES MISSIONS	5
3.2	SUJETS PRESENTIS.....	7
3.3	CALIBRAGE DES MATRICES D'AUTOCONTROLE	8
4	PRESTATIONS ATTENDUES	9
4.1	NATURE DES PRESTATIONS.....	9
4.2	DEROULE ET LIVRABLES DES MISSIONS TYPE A (CREATION DE FICHES ILLUSTRÉES) ET B (ADAPTATION ET ILLUSTRATION DE FICHES) 10	
	<i>PHASE 1 : PREPARATION.....</i>	<i>10</i>
	<i>PHASE 2 : REDACTION DES FICHES (FICHER EXCEL).....</i>	<i>11</i>
	<i>PHASE 3 : ANIMATION DES ECHANGES ENTRE EXPERT.....</i>	<i>11</i>
	<i>PHASE 4 : ANIMATION DES ECHANGES AVEC LE COMITE DE LECTURE.....</i>	<i>12</i>
4.3	DEROULE ET LIVRABLES DE LA MISSION TYPE C (AMENDEMENT DE FICHES)	13
5	REPONSE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET	14
5.1	CANDIDAT	14
5.2	COMMANDITAIRE	14
5.3	PRESENTATION DE LA CANDIDATURE	14
5.4	JUGEMENT DES CANDIDATURES	15

1 CONTEXTE ET ENJEUX

Les objectifs de sobriété énergétique fixés par le Grenelle de l'environnement pour les DROM, réaffirmés par la Loi transition énergétique pour une croissance verte, sont très ambitieux avec une échéance (2030) qui approche. Des efforts importants sur l'ensemble des territoires ultramarins ont conduit à des résultats significatifs. Face aux urgences actuelles, ces progrès en partie dus au travail des comités MDE, doivent se poursuivre et s'amplifier.

Depuis 2020 [le programme OMBREE](#) (programme inter Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie) œuvre pour accroître la connaissance sur les modes constructifs adaptés aux contextes ultramarins et favoriser les échanges d'informations et de compétences sur la construction économe en énergie entre les outre-mer. Il a également permis de consolider un réseau inter-outre-mer pour fédérer l'expertise et diffuser les études et les recherches entre territoires ultramarins.

La nouvelle session du programme OMBREE a été officialisée par l'arrêté du 14 décembre 2021 portant validation à compter du lendemain de sa publication et jusqu'au 31 décembre 2025. Ce programme financé dans le cadre des CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) est intégré au programme PROFEEL 2. Il est piloté par l'AQC (Agence Qualité Construction), qui s'appuie sur un Comité Opérationnel composé de la DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat), de la DHUP (Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et du Paysage), tous deux faisant partie du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, de la DGOM (Direction Générale des Outre-Mer) du Ministère des Outre-Mer, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), de EDF SEI (Électricité De France Systèmes Énergétiques Insulaires).

Ce programme propose des actions de sensibilisation, d'information et de formation, en mettant tout en œuvre pour :

- Valoriser les ressources ultramarines disponibles ;
- Outiller et sensibiliser les entreprises, les gestionnaires de bâtiments et les ménages ;
- Mobiliser des acteurs proches du terrain ;
- Proposer des passerelles de partage inter-outre-mer afin d'enrichir les expériences et les connaissances de chacun.

Le programme met notamment à disposition des acteurs ultramarins la plateforme numérique développée sous « marque blanche », PERGOLA (Plateforme d'Échange de Ressource Gérée par les Outre-mer en Libre Accès). Cette plateforme valorise l'ensemble des ressources disponibles en lien avec le bâtiment durable sous climats

chauds. Dans le cadre du programme une déclinaison en application sera proposée dès 2024.

Par ailleurs, des tutoriels vidéo et des ressources pédagogiques seront produits pour outiller et sensibiliser les acteurs ultramarins (entreprises, gestionnaires de bâtiments, ménages...). Ces nouvelles ressources serviront de supports à l'organisation d'ateliers de sensibilisation.

Une autre action du programme vise à accompagner et soutenir les dynamiques ultramarines à travers la création d'un incubateur de projets. Cette action d'accompagnement et de soutien permettra à des petites et moyennes structures locales de déployer leur propre projet en lien avec les économies d'énergie dans les bâtiments.

Enfin le programme propose de développer des outils d'aide à l'autocontrôle et d'aide à la réception des travaux, sujet du présent appel à manifestation d'intérêt.

2 ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES D'AUTOCONTROLES ET DE RECEPTION

2.1 Enjeux et objectifs

Dans un contexte d'évolution des pratiques et de montée en expérience, le développement d'outils d'autocontrôle et d'aide à la réception des travaux est essentiel pour responsabiliser chacun des acteurs à la qualité de son geste, ainsi qu'à l'importance de la gestion des interfaces avec les autres intervenants.

Par ailleurs ces outils valorisent la pratique des professionnels, en permettant la détection d'éventuels défauts le plus tôt possible. Plus globalement le développement des pratiques d'autocontrôle favorisera l'atteinte des performances recherchées lors des opérations de construction et de rénovation.

Dans le cadre du programme OMBREE l'accompagnement des pratiques d'autocontrôles et de réception se traduit par la production et l'adaptation de fiches illustrées d'autocontrôle et de réception. Ces fiches seront progressivement implémentées à l'application [Check'Reno](#) qui elle-même aura fait l'objet de légères modifications pour répondre aux attentes des professionnels ultramarins.

Ainsi, les objectifs recherchés seront de :

- **Généraliser et faciliter les opérations d'autocontrôle** en développant notamment des outils numériques opérationnels et faciles à utiliser.
- **Améliorer la qualité des travaux réalisés** en détectant au plus tôt les non-conformités

- **Aider à la réception des travaux** en mettant en place des outils numériques Permettant de relayer au MOA des points relatifs à l'usage et l'entretien.
- **Diffuser au plus près du terrain** les outils développés pour favoriser leur appropriation par les professionnels et créer les conditions d'un déploiement des solutions les plus adaptées.

2.2 Cibles et périmètres

Les outils et documents s'adresseront principalement aux acteurs du chantier (artisan, chef de chantier, compagnons...). Ils prendront en compte les spécificités thermiques, climatiques ou énergétiques des territoires ultramarins. Les opérations concernées sont principalement des rénovations énergétiques de maisons individuelles, de petits collectifs et du petit tertiaire.

3 OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

La présente consultation a pour objet la désignation d'experts pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère technique. Dans le cadre de l'action « accompagnement des pratiques d'autocontrôles et de réception » du programme OMBREE.

Les experts sélectionnés dans le cadre de cet appel seront consultés pour réaliser les missions nécessaires à la production de fiches illustrées d'autocontrôle et de réception de travaux.

Pour ce faire les candidats auront à formuler sur quels sujets et quels territoires ils sont compétents. Chaque sujet (au sens du paragraphe 3.2) pourra faire l'objet de plusieurs fiches, en fonction du nombre de système répondant au besoin identifier. Ces mêmes fiches pourront être modulées en fonction des spécificités régionales.

Les missions proposées sont décrites ci-après.

3.1 Typologies des missions

En fonction des sujets, des territoires et des disponibilités ces missions pourront prendre 3 formes :

- **Mission A (Création de fiches illustrées)** — L'expert accompagne l'AQC dans la définition et la réalisation de fiches illustrées d'autocontrôle et de réception, originales (n'existant pas pour l'Hexagone). Cette mission comprend :
 - une proposition du nombre de fiche à produire pour le sujet identifié, en fonction du nombre de système à traiter.

- la rédaction des fiches et la proposition des illustrations associées pour les 5 territoires concernés,
 - la gestion des relectures et validations d'un expert situé sur l'autre océan,
 - la gestion des relectures, corrections et validations des comités de lectures animés par les CMA.
- **Mission B (Adaptation et illustration de fiches)** — L'expert accompagne l'AQC dans la définition et l'adaptation de fiches existantes d'autocontrôle et de réception (non illustrées). Cette mission comprend :
 - une proposition du nombre de fiche à produire/adapter pour le sujet identifié, en fonction du nombre de système à traiter.
 - l'adaptation de fiches existantes réalisées pour la métropole pour les 5 territoires concernés. Ces fiches concernent notamment les travaux d'isolation. Cette phase d'adaptation comprend la proposition d'illustrations associées.
 - la gestion des relectures et validations d'un expert situé sur l'autre océan,
 - la gestion des relectures, corrections et validations des comités de lectures animés par les CMA.
 - **Mission C (Amendement de fiches)** — L'expert fait une relecture critique des fiches et illustrations proposées par l'expert chargé de la rédaction. Cette prestation comprend la proposition de reformulations et d'illustrations adaptées.

À noter que la mise en forme et la reprise des illustrations ne font pas partie de la mission. Un prestataire externe sera chargé de réaliser ces prestations.

En annexe du présent appel à manifestation d'intérêt des fiches et des matrices produites pour l'Hexagone. Ces documents serviront de base pour la production des fiches ultramarines.

3.2 Sujets pressentis

Les fiches illustrées d'autocontrôle et de réception seront issues des sujets suivants :

<p>7 sujets</p> <p>Protection solaire des parois et ouvertures</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Systèmes de protection de la toiture ○ Pare-soleil (horizontaux et verticaux) ○ Sur-toiture ventilée ○ Protections solaires mobiles extérieures dans le plan de la baie ○ Bardage ventilé ○ Lames orientables opaques ○ Peintures thermoréfléchissante
<p>7 sujets</p> <p>Isolation thermique des parois</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Toitures-terrasses ○ Murs en façades ou en pignon ○ Planchers de combles perdus ○ Rampants de toitures, de plafonds et de combles ○ Planchers bas sur sous-sol, survide sanitaire ou sur passage ouvert ○ BTC ○ Menuiserie
<p>4 sujets</p> <p>Équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les chauffe-eau solaires (thermosiphonet autostockeur) ○ Climatisation performante ○ Chauffe-eau thermodynamique ○ Luminaires LED

3.3 Calibrage des matrices d'autocontrôle

L'AQC livrera au préalable un document de calibrage des matrices d'autocontrôle, décrivant la structure des points abordés :

Ce calibrage sera dicté par les spécificités ultramarines.

Pour chaque fiche, afin de rester sur le principe d'un autocontrôle simplifié et opérationnel, on limitera à 30, le nombre de points à contrôler.

Les points de contrôle porteront sur les 4 étapes d'un chantier :

- 1°) Conception
- 2°) Préparation
- 3°) Réalisation
- 4°) Mise en service – Réception

Quatre niveaux d'évaluation seront proposés :

- conforme
- non-conformité mineure
- non-conformité majeure
- sans objet.

4 PRESTATIONS ATTENDUES

4.1 Nature des prestations

Pour chaque fiche, les prestations attendues pour chaque type de mission (A, B ou C) sont consignées dans le tableau suivant :

	Mission A Création de fiches illustrées	Mission B Adaptation et illustration de fiches	Mission C Amendement de fiches
Faire une proposition du nombre de fiche à produire en fonction du sujet. Faire un état des lieux des documents existants (Autocontrôle et réception des travaux pour les 5 territoires).	X	X	
Faire une compilation des points à vérifier pour chaque partie (Autocontrôle et réception des travaux pour les 5 territoires), identifier les interfaces avec les autres métiers, et les points de vigilances.	X		
Compiler dans le support Excel fourni par l'AQC les listes des points à vérifier et les illustrations associées (Autocontrôle, Réception des travaux, interfaces, points de vigilance pour les 5 territoires).	X		
Adapter et compiler dans le support Excel fourni par l'AQC les listes des points à vérifier et compléter les illustrations à associer (Autocontrôle, Réception des travaux, interfaces, points de vigilance pour les 5 territoires).		X	
Animer les échanges avec d'autres experts pour la validation du nombre de fiche, des listes et des illustrations, prendre en compte les modifications lorsque nécessaire.	X	X	
Accompagner les rédacteurs pour certains arbitrages. Faire la relecture critique des fiches illustrées envoyées par le rédacteur			X
Assurer les échanges avec l'équipe éditoriale qui mettra en forme les fiches ainsi que leurs illustrations.	X	X	
Assister l'AQC dans les échanges avec le comité de lecture animés par les CMA, pour valider les fiches illustrées d'autocontrôle et de réception. Prendre en compte les modifications le cas échéant.	X	X	

Répartition des prestations entre les missions de type A, B et C

4.2 Déroulé et livrables des missions type A (création de fiches illustrées) et B (adaptation et illustration de fiches)

Les missions A et B sont composées de 4 phases :

Phase 1 : Préparation (état des lieux, compilation des données, proposition du nombre de fiche à créer en fonction des sujets)

Phase 2 : rédaction ou adaptation des fiches illustrées (document de travail Excel)

Phase 3 : Animation d'échanges avec d'autres experts

Phase 4 : Validation des livrables finaux auprès des comités de lecture

PHASE 1 : PREPARATION

Il est attendu du titulaire la réalisation d'un état des lieux, afin de baser la réalisation des fiches sur les guides et référentiels correspondant lorsqu'ils existent.

L'expert doit prendre en compte tous les aspects techniques et opérationnels, afin de garantir l'atteinte des objectifs.

Le prestataire doit (cette liste n'est pas exhaustive) :

Identifier les documents de travail

- Définir et prioriser les documents techniques à utiliser pour rédiger les contenus techniques (Guides, Recommandations professionnelles, calepins de chantier, DTU, Normes, Réglementations, fiches d'autocontrôle existantes, PV de réception existants, grilles de contrôles...)
- Identifier tous les documents susceptibles d'apporter des informations complémentaires (Études statistiques, REX, Études académiques...)

Définir les périmètres de la mission

- Repérer les interactions avec les autres lots
- Si besoin, Identifier les scénarios de travaux à traiter (les combinaisons les plus courantes)
- Identifier les points de vigilance les plus importants

Livrables attendus :

L1 – Liste des systèmes à traiter au regard du sujet (pour validation par l'AQC)

L2 – Rapport d'état des lieux : liste de documents ayant servi de référence

Ce livrable doit être fourni sous un format PDF HD et natif.

Réunions :

- Une réunion de lancement avec l'AQC

Calendrier indicatif :

Le livrable L1 doit être produit au plus tard 1 semaine après le lancement de la mission.

Le livrable L2 doit être produit au plus tard 3 semaines après le lancement de la mission.

Rémunération :

À titre indicatif, cette phase est estimée à 2300 TTC + /-200€ par sujet.

PHASE 2 : REDACTION DES FICHES (FICHER EXCEL)

Il est attendu de l'expert la rédaction des différents livrables par fiche :

- Liste des points à vérifier dans le cadre des opérations d'Autocontrôle
- Liste des points à vérifier dans le cadre de la réception des travaux
- Liste des points d'interactions avec les autres lots
- Liste des points de vigilance

Ces listes seront réalisées sur la base du canevas Excel fourni (Mission de type A), ou du fichier Excel complété pour la réalisation des fiches hexagonales (Mission de type B). Elles devront être complétées par des illustrations.

Livrables attendus :

L3 – Consignées dans le fichier Excel fourni par l'AQC :

- Les listes des points à vérifier (Autocontrôle & Réception des travaux)
- Les points d'interactions avec les autres lots
- Les points de vigilance

Ce livrable doit être fourni sous un format Excel

Calendrier :

Le livrable L3 doit être produit dans un délai de plus ou moins 1 mois en fonction des sujets traités et du type de Mission (A ou B). Le délai sera précisé au démarrage de la mission.

Rémunération :

À titre indicatif, cette phase est estimée à 1400€ TTC + /- 200€ par fiche pour la mission A et 1000€ TTC + /- 200€ par fiche pour la mission B.

PHASE 3 : ANIMATION DES ECHANGES ENTRE EXPERT

L'expert désigné pour la rédaction des fiches sera mis en relation avec un ou deux experts localisés sur d'autres territoires, afin de valider la pertinence des points proposés avec d'éventuelles contraintes techniques locales. Les échanges donneront

lieu à des modifications qui devront être intégrées si pertinente. (l'AQC pourra être sollicité si besoin pour arbitrage). En d'autres termes ces échanges auront pour objet :

- Valider les points à vérifier par l'entreprise travaux dans le cadre de l'autocontrôle
- Valider les points à vérifier avec le maître d'ouvrage dans le cadre de la réception de travaux.
- Confirmer les interfaces avec les autres lots
- S'assurer de la pertinence et de l'exactitude technique des contenus
- S'assurer de la compatibilité opérationnelle des contenus

Livrables attendus :

L4 – Liste des modifications demandées (validées ou non)

L5 – Fichier Excel validée par les experts, consignait les points de réception et d'autocontrôle ainsi que les illustrations associées.

Réunions :

- Les échanges pourront prendre la forme voulue par l'expert désigné (Réunion Visio, téléphone, mail,...)
- Une réunion de restitution du livrable (fichier Excel) est à prévoir avec l'AQC

Calendrier :

Les livrables L4 et L5 doivent être produits dans un délai de plus ou moins 3 semaines en fonction des sujets traités.

Rémunération :

À titre indicatif, cette phase est estimée à 1500€ TTC + /- 200€ par fiche.

PHASE 4 : ANIMATION DES ECHANGES AVEC LE COMITE DE LECTURE

Le livrable L5 (fichier Excel validé par les experts) sera mis en forme par l'AQC, afin de proposer des fiches illustrées proches de leurs formes définitives. Après réception de ces fiches, l'expert devra les présenter aux comités de lecture des 5 territoires concernés.

Ces échanges auront pour objet :

- Valider les points à vérifier par l'entreprise travaux (ITE) dans le cadre de l'autocontrôle.
- Valider les points à vérifier avec le maître d'ouvrage dans le cadre de la réception de travaux.
- Valider les interfaces avec les autres lots

- S'assurer de la pertinence et de l'exactitude technique des contenus
- S'assurer de la compatibilité opérationnelle des contenus

Livrables attendus :

L6 – Liste des modifications demandées (validées ou non)

L7 – Fiches illustrées validées par les comités de lecture, consignnant les points de réception et d'autocontrôle ainsi que les illustrations associées.

Réunions :

- Le premier échange se fera sous la forme d'une visioconférence avec chaque comité de lecture et l'AQC. Les fiches seront envoyées au moins deux semaines avant chaque réunion.
- Les échanges pourront se poursuivre sous la forme voulue par l'expert (Réunion Visio, téléphone, mail,...), jusqu'à validation des comités de lecture.

Calendrier :

Les livrables L6 et L7 doivent être produits dans un délai de plus ou moins 2 mois en fonction des sujets traités.

Rémunération :

À titre indicatif, cette mission est estimée à 1600€ TTC + /- 200€ par fiche.

4.3 Déroulé et livrables de la mission type C (Amendement de fiches)

La mission C consiste à faire la relecture critique du fichier Excel consignnant les points d'autocontrôle et de réception, ainsi que les illustrations associées, envoyées par le rédacteur. L'expert désigné pour la mission C, devra pour son périmètre géographique :

- Valider les points à vérifier par l'entreprise travaux dans le cadre de l'autocontrôle
- Valider les points à vérifier avec le maître d'ouvrage dans le cadre de la réception de travaux
- Valider les interfaces avec les autres lots
- S'assurer de la pertinence et de l'exactitude technique des contenus
- Garantir le respect des règles de l'art locales (lorsqu'elles existent)
- S'assurer de la compatibilité opérationnelle des contenus

Livrables attendus :

L8 – Listes des modifications et des illustrations proposées

Réunions :

- Les échanges pourront se poursuivre sous la forme choisie avec l'expert en charge de la rédaction (Réunion Visio, téléphone, mail,...), jusqu'à validation du fichier Excel.

Calendrier :

Le livrable L8 doit être produit dans un délai de plus ou moins 3 semaines en fonction des sujets traités.

Rémunération :

À titre indicatif, cette mission est estimée à 700€ TTC + /- 200€ par fiche.

5 REPONSE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

5.1 Candidat

Les candidats au présent AMI sont des experts exerçant au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une université.

5.2 Commanditaire

Après sélection des experts des marchés seront passés avec les lauréats. Ce marché sera passé dans le cadre du programme OMBREE, porté par l'AQC, Agence Qualité Construction, Association Loi 1901, dont le siège social est situé au 11bis, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, représenté par Monsieur Philippe ESTINGOY, agissant en qualité de Directeur général.

Coordonnées du service :

AQC – Pôle Grands Programmes

Aurélien Lopes – Coordinateur du programme OMBREE

Email : a.lopes@qualiteconstruction.com

5.3 Présentation de la candidature

Le dossier de candidature devra être envoyé au commanditaire (paragraphe 5.2) avant le **10 novembre 2023**. Ce dossier devra contenir :

- o Une note d'intention présentant l'intérêt du candidat pour le projet d'accompagnement des pratiques d'autocontrôles et de réception et son interprétation du présent appel d'un point de vue opérationnel (planning, montant des estimations pour chaque mission, sujets proposés) ;
- o La liste des sujets (au sens du paragraphe 3.2) pour lesquels le candidat est compétent ;

- Le ou les territoires sur lesquels l'expert est compétent pour les sujets précités, entre Guyane/Antilles/Océan indien (Mayotte et La Réunion) ;
- Le CV détaillé de l'expert, précisant leurs compétences et leurs références.
- La liste des principales prestations effectuées au cours des dernières années dans le domaine objet de la présente consultation.

5.4 Jugement des candidatures

Les candidatures seront appréciées par l'AQC au regard des références, capacités, compétences dans les domaines proposés.